

Commune de CIREY-SUR-VEZOUZE

PROCÈS VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2025

Date de convocation	08/04/2025
Date d'affichage	15/04/2025

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ, le quatorze avril à 20 heures

Le conseil municipal de Cirey-sur-Vezouze s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sur convocation du maire, M. Jean-Claude BAZIN

Étaient :

- Présents : Michèle PARMENTIER, Raymond SCHMITT, Isabelle MONZAIN, Jean-Christophe ARNOULD, Bernadette ROBARDET, Laurent OSTER, Audrey FRITZ, Damien MULLER, Sarah BRANDMEYER, Luc RAPPINE, Marco MILANO, Pascal PLUMET,
- Absents : Bénédicte HAUVILLE, Patrice MAUCOURT, Marie-Rose DELCROIX
- Excusés : Sarah HOLZER
- Excusés-représentés : Martial HOVASSE représenté par Sarah BRANDMEYER
-

NOMBRE DE			
CONSEILLERS EN EXERCICE	CONSEILLERS PRÉSENTS	PROCURATIONS	VOTANTS
18	13	1	14

SECRÉTAIRE : Michèle PARMENTIER est nommée secrétaire de séance.

Quorum : 13

Ordre du jour :

- Résultat des comptes uniques financiers 2024 : commune, eau, assainissement et forêt
- Comptes financiers unique 2024, affectation du résultat, budget commune, eau et assainissement
- Taux de la fiscalité année 2025
- Budget primitif 2025 commune
- Budget primitif 2025 eau
- Budget primitif 2025 assainissement
- Budget primitif 2025 forêt
- Fongibilité des crédits
- Chantier argent de poche
- ONF, programme travaux 2025

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 10/02/2025 a été adopté à l'unanimité.

RÉSULTAT DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024 :

Sous la présidence de Madame Isabelle MONZAIN, adjointe aux finances, les comptes financiers uniques 2024 ont été adoptés à l'unanimité :

BUDGETS	<u>COMMUNE</u>	<u>EAU</u>	<u>ASSAINISSEMENT</u>	<u>FORET</u>
DÉTAIL SECTIONS				
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	1 174 365,97	241 231,80	170 701,49	127 027,81
Recettes	1 379 303,07	252 608,70	137 865,04	128 281,94

résultat de l'exercice	204 937,10	11 376,90	-32 836,45	1 254,13
résultat antérieur reporté	215 801,45	37 190,85	56 132,32	2 938,53
résultat définitif	420 738,55	48 567,75	23 295,87	4 192,66
INVESTISSEMENT				
Dépenses	313 147,64	43 444,25	48 444,46	
Recettes	221 882,30	44 162,88	25 339,72	
résultat de l'exercice	-91 265,34	718,63	-23 104,74	
résultat antérieur reporté	-51 528,57	109 779,92	241 524,42	
résultat définitif	-142 793,91	110 498,55	218 419,68	
RESULTAT GLOBAL	277 944,64	159 066,30	241 715,55	4 192,66

AFFECTATION DE RÉSULTAT COMMUNE – EAU – ASSAINISSEMENT

Après examen des comptes financiers uniques 2024, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats de la façon suivante :

	COMMUNE	EAU	ASSAINISSEMENT
Résultat de fonctionnement	420 738,55	48 567,75	23 295,87
Résultat d'investissement	- 142 793,91	110 498,55	218 419,68
Restes à réaliser			-
Affectation en réserves (1068)	142 793,91	-	-
Report en investissement	- 142 793,91	110 498,55	218 419,68
Report en fonctionnement	277 944,64	48 567,75	23 295,87

TAUX DE LA FISCALITÉ - ANNÉE 2025

Le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le maire propose de maintenir les taux actuels.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE les taux de la fiscalité pour l'année 2025 comme suit :

Taxe sur le foncier bâti : 26,57 %

Taxe sur le foncier non bâti : 18,14 %

Taxe d'habitation : 15,12 %

Cotisation foncière des entreprises : 17,26 %

CHARGE Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux

- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

BUDGET PRIMITIF 2025 : COMMUNE

Le Maire présente le budget primitif de l'année 2025 du budget COMMUNE comme suit, qui a été approuvé à l'unanimité :

Fonctionnement dépenses :	1 374 431,59
Fonctionnement recettes :	1 528 545,00
Investissement dépenses :	355 574,10
Investissement recettes :	355 574,10

BUDGET PRIMITIF 2025 : SERVICE DE L'EAU

Le Maire présente le budget primitif de l'année 2025 du SERVICE DE L'EAU comme suit, qui a été approuvé à l'unanimité :

Fonctionnement dépenses :	284 383,77
Fonctionnement recettes :	294 039,80
Investissement dépenses :	86 067,64
Investissement recettes :	155 253,99

BUDGET PRIMITIF 2025 : BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Maire présente le budget primitif de l'année 2025 du BUDGET ASSAINISSEMENT comme suit, qui a été approuvé à l'unanimité :

Fonctionnement dépenses :	200 429,39
Fonctionnement recettes :	200 429,39
Investissement dépenses :	209 271,34
Investissement recettes :	323 759,40

BUDGET PRIMITIF 2025 : FORÊT

Le Maire présente le budget primitif de l'année 2025 du budget FORÊT comme suit, qui a été approuvé à l'unanimité :

Fonctionnement dépenses :	204 342,66
Fonctionnement recettes :	204 342,66

Fongibilités des crédits :

La nomenclature M57 donne la possibilité, après autorisation du conseil municipal, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, au sein de la même section dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissements) déterminées à l'occasion du budget.

AUTORISE le maire à effectuer toutes les démarches administratives et financières nécessaires à la présente délibération.

Chantiers argent de poche

La communauté de communes de Vezouze en Piémont renouvelle l'organisation des chantiers "argent de poche" et la commune doit délibérer afin de prendre en charge 75 € par jeune embauché pour les 9 premières heures, et au-delà le coût total horaire réel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE de prendre en charge 75 € par jeune embauché pour les 9 premières heures et au-delà le coût total horaire réel.

AUTORISE le maire à signer tout document nécessaire à ce dossier.

10) ONF, programme travaux 2025

L'ONF a présenté le programme d'actions préconisé pour la gestion durable de notre patrimoine forestier. Suite à la commission forêt du 9 avril 2025,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de réaliser les différents travaux comme suit :

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	quantité	Montant estimé (€ HT)	décision
TRAVAUX SYLVICOLES			
Protection contre le gibier : Mise en place Localisation : 206.i3, 208.i3, 213.a3 Pincettes sur sapins pectinés	9,62 ha	2 400	Réalisée par des conseillers municipaux
Nettoisement de régénération Localisation : 31.r	9,41 ha	9 044	Réalisé par des conseillers municipaux
Nettoisement de régénération Localisation : 26.j, 32.i1, 32.j, 33.j	9,36 ha	8 996	ONF
Élagage de peuplements feuillus Localisation : 14.a3, 16.a3, 17.a3	336 unités	4 180	ONF
Intervention en futaie irrégulière Localisation : 34.i1, 35.i1, 36.i1 au profit du chêne, du pin et des précieux	16,74 ha	5 370	Programmée pour 2026
Dépressage de régénération Localisation : 8.a2 de bouleau.	0,30 ha	520	ONF

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	quantité	Montant estimé (€ HT)	décision
TRAVAUX DE MAINTENANCE - PARCELLAIRE			
Création de périmètre : délimitation par géomètre Localisation : 23, 40		3 600	Reportée
Réseau de desserte : entretien des lisières Localisation : Ensemble du réseau routier de la forêt de plaine. Ensemble du réseau routier de la forêt de montagne / Épareuse rotor herbe.	11,58 km	5 090	Réalisé par les services municipaux
Entretien du parcellaire : traitement manuel et peinture Localisation : 25.i1, 26.i1, 27.i1	5,86 km	5 517	Réalisé par le conseiller délégué aux forêts
Entretien du parcellaire : traitement manuel et peinture Localisation : 205.i3, 208.i3, 211.i3, 212.i3, 214.i3	5,6 km	5 273	ONF

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	quantité	Montant estimé (€ HT)	décision
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE			
Travaux connexes d'infrastructures : entretien des renvois d'eau Localisation : RF Charbonnière, Sapinot, Anciéchamp	37 unités	470	Réalisé par les services municipaux
Travaux connexes infrastructure : création de fossés Localisation : RF du Haut de Capelle parcelle 8. Drainage des eaux de la plate-forme Decker	30 mètres	130	À réaliser par l'entreprise Decker
Travaux d'entretien de route empierrée Localisation : Route forestière du Haut de Capelle parcelles 10 à 12.	0,69 km	8 280	Devis à demander pour une niveleuse et un rouleau

Informations et questions diverses :

La centrale photovoltaïque sera mise en service en juin, inauguration le 19 juin 2025. Des visites sont organisées ce jour-là.

Le salon du bien-être s'est très bien déroulé.

Chasse aux œufs : le 19/04/2025.

Conférence de Frédéric Salat-Baroux : le 19/04/2025.

Fête de la musique : le 20/06/2025.

Feux d'artifice : le 12/07/2025.

La séance est levée à 21h30

La secrétaire de séance, Michèle PARMENTIER

Parmentier

Le Maire, Jean-Claude BAZIN



